

**VENTE A PARTICULIERS DE BOIS**  
**façonnés bord de route**  
**non soumis au régime forestier**

**Soumissions à déposer en Mairie de Jougne avant le Mercredi 04 Novembre à 12h00**

L'ouverture des soumissions aura lieu lors d'une Commission Bois en salle du Conseil Municipal  
 La vente sera validée ensuite en réunion de Conseil Municipal

*Modèle de soumission à retirer en Mairie*

**Parties contractantes :**

Le contrat de vente est passé et conclu entre la Commune et le cessionnaire.  
 Le cessionnaire est une **personne physique, majeure, résidant à proximité de la forêt** d'où provient le bois (distance maximale d'environ 30 km de la coupe).  
**Les produits achetés sont destinés à son usage strictement personnel. La revente est donc formellement interdite.**

**Produits vendus :**

Les produits sont des bois vendus en bloc (**sans garantie de nombre ni de volume**), sur pied ou façonnés. Le cessionnaire est réputé connaître le lot qu'il achète, pour l'avoir visité et estimé.  
 Les bois vendus sur pied sont exclusivement des perches, petits bois et houppiers, dont l'exploitation ne présente pas de dangerosité excessive pour des non professionnels de l'exploitation forestière.

**Conditions financières :**

Les offres sont établies toutes taxes comprises. Le prix de vente s'entend TVA (**10 %**) incluse (si la commune est assujettie).  
 Le paiement des bois est effectué au comptant auprès du Trésorier de la commune.  
**Le prix plancher est de 14€ TTC / stère.**

**Transfert de propriété et des risques :**

Le transfert de propriété intervient à la signature du contrat et après paiement intégral des sommes dues auprès du Trésorier de la commune.  
 Le cessionnaire déclare disposer en permanence d'une **assurance couvrant sa responsabilité civile personnelle**. Il en va de même pour les personnes qui l'accompagneraient lors de l'exploitation.

**Sécurité et responsabilité :**

Toute intervention en forêt pour exploiter et/ou enlever les bois est de l'entière responsabilité du cessionnaire.  
 Le cessionnaire devra respecter les **consignes de sécurité suivantes** et s'engager à les respecter:  
 Port obligatoire des équipements de sécurité à savoir, casque forestier, gants adaptés, pantalon anti-coupure, chaussures ou bottes de sécurité.

**Délais d'exploitation :**

Feuillus : **4 novembre 2020** Résineux : **- délais stricts**  
 Toute intervention est interdite les dimanches et jours fériés, ainsi que par temps de nuit.

**Clauses particulières :**

En cas de façonnage des bois sur place de dépôt, le cessionnaire est tenu de nettoyer la place de dépôt des résidus de coupe.  
 Le port des équipements de protection individuelle de sécurité est exigible en cas de façonnage des bois sur place de dépôt.

**Responsable :**

**Jean-Baptiste GALLIOT**

**Tél 03 81 49 11 75 - 06 89 78 09 €**

**Liste des lots mis en vente La Cantine : 1er Chemin à droite en descendant**

lot	BP-BF	Es.	Volume		Prix TTC du lot	Adjudicataire
A	BF	Fs	≈ 8,5	st.		
B	BF	Fs	≈ 7	st.		
C	BF	Fs	≈ 9	st.		
D	BF	Fs	≈ 6	st.		
<b>TOTAL</b>			≈ 30,5	st.		

Fs = Feuillus  
 Rx = Résineux

BSP = Bois sur pied      BF = Bois façonné  
 BSC = Bois sur coupe (simplement abattu)

**Liste des lots mis en vente Chemin des Ravières : Chemin en face du 14 Rue des ravières**

lot	BP-BF	Es.	Volume		Prix TTC du lot	Adjudicataire
A	BF	Fs	≈ 14	st.		
<b>TOTAL</b>			≈ 14	st.		

Fs = Feuillus  
 Rx = Résineux

BSP = Bois sur pied      BF = Bois façonné  
 BSC = Bois sur coupe (simplement abattu)

**VENTE A PARTICULIERS DE BOIS**  
*façonnés bord de route*  
*non soumis au régime forestier*

**Soumissions à déposer en Mairie de Jougue avant le Mercredi 04 Novembre à 12h00**

L'ouverture des soumissions lors d'une Commission Bois en salle du Conseil Municipal.

*Modèle de soumission*

*Nom Prénom :*

*Adresse :*

*Téléphone :*

lot	Mode de vente	Es.																			Volume	Offre de prix Pour la totalité de																			
<b>LISTE DES LOTS MIS EN VENTE - LA CANTINE : 1er Chemin en descendant à droite</b>																																									
A	BF	FS																			≈ 8,5	st. € TTC																			
B	BF	FS																			≈ 7	st. € TTC																			
C	BF	FS																			≈ 9	st. € TTC																			
D	BF	FS																			≈ 6	st. € TTC																			
																					<b>TOTAL</b>																			≈ 30,5	st. € TTC
<b>LISTE DES LOTS MIS EN VENTE - CHEMIN DES RAVIERES : Chemin en face du 14 Rue des Ravières</b>																																									
A	BF	FS																			≈ 14	st. € TTC																			
																					<b>TOTAL</b>																			≈ 14	st. € TTC

Fait le \_\_\_\_\_ à

Signature Cessionnaire,

Signature Commune,

